

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 NOVEMBRE 2023

Le conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand siège en séance ordinaire ce 6 novembre 2023 à 19 heures à la salle du conseil, 821 rue Principale.

Sont présents : Audrey Ouellette, conseillère ainsi que Joël Fontaine, Jean-Claude Gagnon, Mathieu Henri, Roger East et Jean-Paul Pelletier, conseillers formant quorum sous la présidence de Yves Charlebois, maire.

Assistent également à la séance : Sylvie Tardif, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe et Viviana Magazzu, directrice générale et greffière-trésorière.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Yves Charlebois, maire.

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
- C) Adoption du procès-verbal
- D) 1^{re} période de questions
- E) Varia
 - 1- Délégation de sorties
 - 2- Dépôt des états comparatifs
 - 3- Adoption du règlement no 2023-261 modifiant le règlement no 2019-190 pour l'instauration d'un programme Rénovation Québec visant la bonification d'un projet AccèsLogis Québec
 - 4- Dépôt du projet de règlement no 2023-257 modifiant le règlement no 2011-112 régissant la période de questions
 - 5- Embauche d'une directrice générale et greffière-trésorière
 - 6- Embauche d'une coordonnatrice aux sports, loisirs et culture
 - 7- Autorisation de signatures des chèques
 - 8- Nomination du membre (élu) au Comité consultatif d'urbanisme
 - 9- Fonds de contribution individuelle (Éoliennes de l'Érable)
 - 10- Demande de paiement – réfection 6^e Rang
 - 11- Demande de paiement – rue Principale Sud
 - 12- Commandite au Club des motoneigistes du lac William
 - 13- Demande d'autorisation de Karine Verville – 3^e édition Harley sème la Tempête
 - 14- Contrat de déneigement du rang 1
 - 15- Appui à la municipalité d'Irlande – demande au MTQ d'effectuer une étude de sécurisation de l'intersection de la route 165 et du chemin Craig
 - 16- Renouvellement des assurances municipales avec FQM Assurances
 - 17- Arrérages de taxes
 - 18- Collection de taxes
 - 19- Entretien de la patinoire de Vianney
 - 20- Diffusion des prévisions budgétaires détaillées
 - 21- PRABAM – reddition de comptes – rénovation Espace Magella Marcoux
 - 22- Appui aux Chevaliers de Colomb – cuisine collective, phase II
 - 23- Petits contrats avec Services sanitaires Denis Fortier
 - 24- Dépôt de l'état des revenus et dépenses – octobre 2023
 - 25- Correspondance
- F) 2^e période de questions
- G) Présentation des comptes
- H) Clôture de la séance

2023-11-317 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Joël Fontaine et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adoptée à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2023-11-318 Adoption du procès-verbal

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2023 et une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 octobre 2023, la greffière-trésorière adjointe est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2023 et le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 octobre 2023 tels que présentés. Adoptée à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 12 personnes présentes à la 1^{re} période de questions.

2023-11-319 Prévisions de sorties

Il est proposé par Mathieu Henri et résolu à l'unanimité des conseillers que les prévisions et ratifications des délégations suivantes soient adoptées :

<u>Noms</u>	<u>Sujet</u>	<u>Endroits</u>	<u>Date</u>
Y Charlebois	cérémonie pompiers	Québec	2023-10-15
N Doucet	formation secourisme	Plessisville	2023-11-08
J Boulianne	formation secourisme	Plessisville	2023-11-08
O Michaud	formation secourisme	Plessisville	2023-11-08
A Blondeau	formation secourisme	Plessisville	2023-11-08
N Doucet	formation secourisme	Plessisville	2023-11-15
J Boulianne	formation secourisme	Plessisville	2023-11-15
O Michaud	formation secourisme	Plessisville	2023-11-15
A Blondeau	formation secourisme	Plessisville	2023-11-15

Dépôt des états comparatifs

La greffière-trésorière adjointe dépose l'état comparatif des revenus et dépenses réalisés au 30 septembre 2022 et ceux réalisés au 30 septembre 2023. Elle dépose également l'état comparatif des revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour 2023, au moment de la préparation de l'état et selon les renseignements dont elle dispose et ceux qui ont été prévus par le budget 2023 conformément à l'article 176.4 du Code municipal.

2023-11-320 Adoption du règlement no 2023-261 modifiant le règlement no 2019-190 pour l'instauration d'un programme Rénovation Québec visant la bonification d'un projet AccèsLogis Québec

Il est proposé par Roger East et résolu d'adopter le règlement numéro 2023-261 modifiant le règlement no 2019-190 pour l'instauration d'un programme Rénovation Québec visant la bonification d'un projet AccèsLogis Québec. Adoptée à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

RÈGLEMENT no 2023-261

Modifiant le règlement no 2019-190 pour l'instauration d'un programme Rénovation Québec visant la bonification d'un projet AccèsLogis Québec

Considérant qu'il y a lieu de modifier le règlement no 2019-190 pour l'instauration d'un programme Rénovation

Québec visant la bonification d'un projet AccèsLogis Québec relativement à la durée du crédit de taxes;

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire tenue le 2 octobre 2023;

Considérant qu'un projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire tenue le 2 octobre 2023;

En conséquence, il est proposé par Roger East et résolu que le règlement numéro 2023-261 soit adopté et que le Conseil ordonne et statue par ce règlement ce qui suit :

1. La période prévue à l'article 11, paragraphe 1, alinéa 2) du règlement no 2019-190 soit plus longue que celle originellement fixée, c'est-à-dire pour une période de 6 ans au lieu de la période prescrite de 5 ans.
2. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Maire

Greffière-trésorière adjointe

Avis de motion : 2 octobre 2023
Projet de règlement : 2 octobre 2023
Adoption : 6 novembre 2023
Publication : 9 novembre 2023

Dépôt du projet de règlement no 2023-257 modifiant le règlement no 2011-112 régissant la période de questions

Le projet de règlement no 2023-257 modifiant le règlement no 2011-112 régissant la période de questions est déposé séance tenante.

2023-11-321

Nomination d'une directrice générale et greffière-trésorière

Attendu que la municipalité a affiché le poste de directeur général et greffier-trésorier;

Attendu les recommandations des membres du conseil présents aux entrevues de sélection;

Attendu que madame Viviana Magazzu a satisfait aux exigences de la municipalité au terme du processus;

En conséquence, il est proposé par Joël Fontaine et résolu d'informer madame Viviana Magazzu que sa candidature a été retenue aux fins d'occuper le poste de directrice générale et greffière-trésorière à la municipalité de Saint-Ferdinand à compter du 6 novembre 2023 pour une période d'essai de 6 mois et d'autoriser le maire Yves Charlebois à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Ferdinand, le document établissant les conditions de travail de la directrice générale et greffière-trésorière. Adoptée à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2023-11-322

Nomination d'une coordonnatrice en loisirs, sports et culture

Attendu que la municipalité a affiché le poste de coordonnateur en loisirs, sports et culture;

Attendu les recommandations des membres du conseil présents aux entrevues de sélection;

Attendu que madame Julie Boulianne a satisfait aux exigences de la municipalité au terme du processus;

En conséquence, il est proposé par Audrey Ouellette et résolu d'informer madame Julie Boulianne que sa candidature a été retenue aux fins d'occuper le poste de coordonnatrice en loisirs, sports et culture à la municipalité de Saint-Ferdinand à compter du 6 novembre 2023 pour une période d'essai de 6 mois et d'autoriser le maire Yves Charlebois à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Ferdinand, le document établissant les conditions de travail de la coordonnatrice en loisirs, sports et culture. Adoptée à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2023-11-323 Autorisation de signatures des chèques

Il est proposé par Mathieu Henri et résolu d'autoriser le maire Yves Charlebois ou, en l'absence du maire, le maire suppléant Jean-Claude Gagnon et la greffière-trésorière Viviana Magazzu ou, en l'absence de la greffière-trésorière, la greffière-trésorière adjointe Sylvie Tardif à signer tous les chèques émis et billets ou autres titres consentis par la municipalité de Saint-Ferdinand. Adoptée à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2023-11-324 Nomination du membre (élu) du Comité consultatif d'urbanisme

Conformément au règlement constituant un Comité consultatif d'urbanisme, il est proposé par Audrey Ouellette et résolu de nommer Roger East, conseiller municipal, comme membre du Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Saint-Ferdinand pour un mandat de deux ans à compter du 6 novembre 2023. Adoptée à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2023-11-325 Fonds de contribution individuelle (Éoliennes de l'Érable)

Monsieur Yves Charlebois, maire, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Monsieur Jean-Claude Gagnon, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Considérant qu'Éoliennes de l'Érable s.e.c. verse un montant pour compenser la présence et les impacts des éoliennes aux propriétaires n'ayant pas signé des contrats d'option et demeurant dans un rayon de 1,8 km d'une éolienne;

Considérant que ce montant doit être redistribué aux propriétaires résidents;

Considérant que la municipalité ne peut pas verser elle-même la compensation;

Il est proposé par Roger East et résolu de verser au Comité de promotion économique de Saint-Ferdinand le montant reçu d'Éoliennes de l'Érable s.e.c., soit 35 551.10 \$ et de mandater le CDPE pour distribuer aux propriétaires résidents les montants auxquels ils ont droit.

Il est de plus résolu de verser à la municipalité de Saint-Pierre-Baptiste la somme de 4 351.48 \$ provenant d'Éoliennes de l'Érable s.e.c. Adoptée à l'unanimité des membres ayant le droit de vote sur cette question. Adoptée à l'unanimité des membres ayant le droit de vote sur cette question.

MM. Charlebois et Gagnon reprennent leur place à la table du conseil.

2023-11-326 Demande de paiement - réfection 6^e Rang

Il est proposé par Audrey Ouellette et résolu d'accepter la demande de paiement no 2 de Sintra inc. au montant de 37 253.67 \$ (taxes incluses) pour les travaux de réfection du 6^e Rang. Adoptée à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2023-11-327 Demande de paiement - rue Principale Sud

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accepter la demande de paiement no 6 finale de L4 Construction inc. au montant de 148 961.30 \$ (taxes incluses) pour les travaux de réfection de la rue Principale Sud. Adoptée à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2023-11-328 Commandite au Club des motoneigistes du lac William

Il est proposé par Roger East et résolu de verser une commandite de 550 \$ au Club des motoneigistes du lac William inc. pour une publicité sur la carte des sentiers 2023-2024 incluant le logo de la municipalité. Adoptée à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2023-11-329 Demande d'autorisation de Karine Verville - 3^e édition Harley sème la Tempête

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'autoriser l'utilisation du terrain de la marina pour la tenue de la 3^e édition de « Harley sème la Tempête » qui aura lieu le 24 février 2024 en conformité avec l'entente signée par Karine Verville, le maire et la directrice générale et greffière-trésorière et demander à Harley Tempête de faire un don à un organisme de Saint-Ferdinand provenant des participants aux courses. Adoptée à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2023-11-330 Déneigement du rang 1

Attendu que la municipalité a reçu une demande de déneigement sur une portion non déneigée du rang 1 d'une distance approximative de 1,9 km;

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu de retenir les services de Ferme Pascal Binette inc. pour effectuer l'entretien d'hiver, le déneigement et le déglçage de cette portion du rang 1 d'une longueur approximative de 1,9 km pour un montant de 19 500 \$ (taxes en sus) pour l'hiver 2023-2024 et d'autoriser le maire et la directrice générale et greffière-trésorière à signer le contrat pour et au nom de la municipalité de Saint-Ferdinand. Adoptée à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2023-11-331 Appui à la municipalité d'Irlande - demande au ministère des Transports d'effectuer une étude de sécurisation de l'intersection de la route 165 et du chemin Craig

Attendu que de multiples accidents de la route sont survenus à l'intersection de la route 165 et du chemin Craig en 2023;

Attendu que cette situation perdure depuis plusieurs années;

Attendu que la route 165 est empruntée par des milliers de véhicules chaque jour;

Attendu que la sécurité des nombreux marcheurs, cyclistes, motocyclistes, automobilistes circulant sur le chemin historique Craig qui croise la route 165 est importante;

Attendu que le Conseil municipal d'Irlande propose l'implantation d'un feu jaune/rouge clignotant à l'intersection de la route 165 et du chemin Craig;

Pour ces motifs, il est proposé par Joël Fontaine et résolu que la Municipalité de Saint-Ferdinand appuie la demande de la Municipalité d'Irlande adressée au ministère des Transports du Québec pour la réalisation d'une étude de sécurisation de l'intersection de la route 165 et du chemin Craig et qu'une copie de cette résolution soit transmise à M. David Bolduc, chef du centre de services de Thetford Mines et à M. François-Pierre Nadeau, maire de la municipalité d'Irlande. Adoptée à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2023-11-332 Renouvellement des assurances municipales avec FQM Assurances

Il est proposé par Roger East et résolu de renouveler les assurances municipales avec la FQM Assurances pour un montant total de 49 656.04 \$. Adoptée à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2023-11-333 Arrérages de taxes

Il est proposé par Audrey Ouellette et résolu que le conseil municipal approuve l'état des arrérages de taxes au 31 octobre 2023 pour un montant de 294 272.83 \$. Adoptée à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2023-11-334 Collection de taxes

Il est proposé par Audrey Ouellette et résolu que le conseil municipal autorise la greffière-trésorière adjointe à transmettre un dernier avis aux deux contribuables ayant des arrérages de taxes datant de 2021 à 2023 et que le conseil mandate Me Luc Ouellette, avocat, pour collecter ces contribuables si le délai accordé n'est pas respecté. Adoptée à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2023-11-335 Entretien de la patinoire de Vianney

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu de retenir les services de Marie-Claude Garneau pour l'entretien de la patinoire extérieure de Vianney pour la saison hivernale 2023-2024 pour un montant de 3 500 \$ et pour la saison hivernale 2024-2025 pour un montant de 3 500 \$ et d'autoriser le maire et la directrice générale et greffière trésorière à signer le contrat de service. Adoptée à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2023-11-336 Diffusion des prévisions budgétaires détaillées

Il est proposé par Mathieu Henri et résolu que les prévisions budgétaires détaillées soient publiées sur le site Internet de la municipalité. Adoptée à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2023-11-337 PRABAM - Résolution du conseil municipal entérinant et confirmant la réalisation des travaux visés par la reddition de comptes finale

Considérant que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif au PRABAM;

Considérant que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir

la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

Par conséquent, il est proposé par Roger East et résolu que :

- Les membres du conseil entérinent et confirment la réalisation des travaux visés par la reddition de compte finale;

- La Municipalité a pris connaissance du Guide du PRABAM et elle s'engage à en respecter toutes les modalités s'appliquant à elle.

Adoptée à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2023-11-338 Appui aux Chevaliers de Colomb – Cuisine collective, phase II

Il est proposé par Joël Fontaine et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand appuie le projet « Cuisine collective de Saint-Ferdinand, phase II » déposé par les Chevaliers de Colomb de St-Ferdinand, Conseil 9149 dans le cadre du programme *Être mieux...ensemble!* du CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec en mettant gratuitement à leur disposition la cuisine de l'ancien presbytère (Espace Magella Marcoux). Adoptée à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2023-11-339 Petits contrats avec Services sanitaires Denis Fortier

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu de retenir les services de Services sanitaires Denis Fortier pour les petits contrats suivants pour l'année 2024 :

- 2 collectes de feuilles par année;
- Collecte des vidanges et récupération à l'ancien hôpital St-Julien;
- Fourniture, levée et disposition des conteneurs de l'écocentre;
- Transport et disposition des matériaux secs, des résidus verts et des métaux

aux taux établis dans leur proposition du 1^{er} novembre 2023. Adoptée à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Dépôt de l'état des revenus et dépenses d'octobre 2023

La greffière-trésorière adjointe fait le dépôt de l'état des revenus et dépenses d'octobre 2023.

Le maire invite les 12 personnes présentes à la 2^e période de questions.

2023-11-340 Présentation des comptes

Il est proposé par Joël Fontaine et résolu de payer les comptes du mois d'octobre 2023 tels que présentés pour un montant de 311 921.25 \$. Adoptée à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2023-11-341 Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu que la présente

séance soit levée à 20 h 12. Adoptée à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Greffière-trésorière adjointe

Je, Yves Charlebois, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.